



## sans réponse de mon propriétaire

Par **pbl**, le **22/07/2011** à **06:19**

Bonjour,

Je loue une villa depuis 2009, au moment de la remise de clés, aucun état des lieux, et je découvrais une belle piscine, mon propriétaire n'en parlait pas dans "l'annonce"

Depuis cette période, aucun souci, très bon contacts.

Le paiement du loyer se fait pour moitié à Monsieur, et la seconde moitié à Madame, un montage que je ne comprends pas (Monsieur étant à la retraite, possibilité peut-être de "cacher" un revenu...)

Nous échangeons depuis le début par mail, aucun souci.

Lorsqu'en mars 2011 je lui signifiais que la piscine présentait un défaut dans son fond, je ne recevais aucune réponse concernant ce souci, j'envoyais un mail de rappel, rien, pourtant j'ai envoyé ce souci illustré par des photos, bref je favorise la clarté, j'ai le sentiment que mon propriétaire ne veut pas laisser de trace écrite concernant cette piscine.

Ma question : la piscine ne faisant pas partie du bail, mais d'un point de vue responsable, je ne veux pas "ignorer" cette bulle de fond grandissante, aussi que dois-je faire, réparer ce défaut ? ce qui me coûtera ensuite le remplissage d'eau il y en a 60m<sup>3</sup>, ou de laisser aller, car je me dis que basiquement je suis tenu d'entretenir le bien y compris la piscine ? bref je suis dans le flou svp?

Cordialement